

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES DE ÉCO ENTREPRISES QUÉBEC TENUE À LA SALLE LORD FREDERICK A. STANLEY DE L'HÔTEL HOLIDAY INN & SUITES MONTRÉAL CENTRE-VILLE OUEST, SITUÉ AU 1390, BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST, MONTRÉAL, LE JEUDI 25 AVRIL 2019, À 10 H 30.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis Brisebois déclare l'assemblée ouverte à 10 heures 30 minutes et agit à titre de président d'assemblée. Il mentionne que Mme Johanne Leclerc, secrétaire-trésorière, agira à titre de secrétaire d'assemblée. M. Brisebois précise que la présente assemblée générale a été convoquée le 10 avril 2019, conformément aux règlements généraux de l'organisme.

PRÉSENCES, QUORUM, ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET MOT DU PRÉSIDENT

La secrétaire d'assemblée confirme que le quorum de 10 membres est atteint, conformément aux règlements généraux de l'organisme et, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. La liste des membres présents à l'assemblée générale annuelle constitue l'annexe A du procès-verbal et en fait partie intégrante. Le président remercie les membres de leur présence et demande d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

SUR UNE PROPOSITION DE M. PIERRE RENAUD, APPUYÉE PAR M. LUC SABOURIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé.

19.01 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE EN DATE DU 26 AVRIL 2018

Le président procède au dépôt du procès-verbal de ladite assemblée. Les participants ont pris connaissance du procès-verbal et sont en accord avec celui-ci.

SUR UNE PROPOSITION DE M. SYLVAIN MAYRAND, APPUYÉE PAR M. MARTIN THÉRIAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle en date du 26 avril 2018.

19.02 RÉCEPTION DU RAPPORT DES ADMINISTRATEURS POUR L'EXERCICE ÉCOULÉ

Le président dépose le rapport annuel pour l'exercice 2018. Il remercie les membres du conseil d'administration pour leur engagement.

M. Brisebois souligne l'excellent travail accompli par l'équipe de ÉEQ et le CA au cours de l'année 2018, notamment l'organisation du forum *Solutions plastiques : quelles innovations pour le recyclage des deux côtés de l'Atlantique ?*, le dépôt du bilan du plan *Verre l'innovation* et l'implication dans la crise du recyclage notamment par le service aux municipalités. Il mentionne également la campagne de sensibilisation, la nouvelle image de marque, l'amélioration locative des bureaux de ÉEQ et souligne le positionnement de ÉEQ au niveau international. Il poursuit en présentant les faits saillants de la gouvernance pour l'exercice 2018.

M. Brisebois invite la présidente-directrice générale, Mme Maryse Vermette, à adresser quelques mots aux membres concernant les activités de l'année.

Mme Vermette présente l'équipe de direction et la remercie pour le travail exceptionnel réalisé en 2018. Elle mentionne que le rapport d'activité est disponible en ligne. Aucun format papier n'est distribué.

M. Brisebois poursuit la présentation de diverses informations sur les activités de la dernière année, présentées dans le rapport annuel.

19.03 PERSPECTIVES 2019

Mme Vermette présente les perspectives 2019 pour la haute direction :

- Modernisation du régime de compensation et du système de collecte sélective
- Les initiatives de ÉEQ en suivi du Forum International « *Solutions plastiques : quelles innovations pour le recyclage des deux côtés de l'Atlantique ?* »
- Les activités en suivi du lancement du bilan du plan *Verre l'innovation*
- Poursuite de la mise en œuvre du modèle organisationnel

Elle mentionne qu'elle représentera ÉEQ au Comité Charrette sur la modernisation de la récupération et du recyclage. L'industrie du recyclage vit une période très difficile et le gouvernement doit apporter des changements structurants importants notamment au niveau des rôles et responsabilités des parties prenantes dans le système de collecte sélective. Elle précise que la position de ÉEQ repose sur la revendication de responsabilités accrues pour les entreprises au-delà de leur responsabilité financière assumé depuis 2005.

19.04 RÉCEPTION ET EXAMEN DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR ET DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2018

Le président de l'assemblée invite Mme Édith Filion, présidente du comité de vérification et finances de ÉEQ, à présenter le rapport du vérificateur et les états financiers au 31 décembre 2018. Mme Filion souligne la présence de Monsieur Guy Marchessault du cabinet BDO Canada s.r.l./S.E.N.C.R.L., vérificateurs de ÉEQ depuis plusieurs années. Elle dépose lesdits documents à l'assemblée et mentionne que l'opinion des vérificateurs a été donnée sans réserve et que ceux-ci ont appliqué les normes comptables canadiennes pour les OBNL. Elle souligne que les états financiers de 2018 ont été adoptés par le conseil d'administration et qu'ils sont disponibles dans le rapport annuel sur le site Internet de ÉEQ.

Mme Filion résume les faits saillants de l'état des résultats et du bilan et présente l'état de l'évolution des actifs nets. Elle remercie le Directeur principal des services administratifs et finance, M. Hugo Lapointe, pour le travail rigoureux effectué tout au long de l'année.

Le président du conseil félicite et remercie les membres du comité de vérification et finances ainsi la présidente pour le travail réalisé en 2018.

19.05 NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2019

M. Brisebois dépose une résolution du conseil d'administration de ÉEQ adoptée, le 15 mars 2019, recommandant à l'assemblée des membres de mandater la firme Deloitte pour la vérification comptable de l'exercice 2019 moyennant des honoraires de 35 000 \$ plus frais et taxes applicables. Il demande une résolution afin de nommer les vérificateurs proposés.

SUR UNE PROPOSITION DE MME JOHANNE LECLERC, DUMENT APPUYÉE PAR M. LUC SABOURIN, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de nommer la firme Deloitte, à titre de vérificateurs de Éco Entreprises Québec pour l'année 2019 moyennant un montant de 35 000 \$ plus frais et taxes applicables, le tout conformément à son offre de service en date du 8 février 2019.

M. Brisebois remercie la firme BDO pour son professionnalisme et son appui durant toutes ces années à titre de vérificateurs de l'organisme. Il mentionne que la décision de procéder à un changement de firme s'inscrit dans les meilleures pratiques de gouvernance d'un organisme comme ÉEQ.

19.06 RATIFICATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Brisebois mentionne que le cahier des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de mars 2018 à janvier 2019 a été déposé séance tenante pour consultation par les membres présents à l'assemblée. Il demande une résolution pour la ratification des décisions prises par le conseil d'administration.

SUR UNE PROPOSITION DE M. SERGE PROULX, DUMENT APPUYÉE PAR MME EDITH FILION, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ, que toutes les actions et décisions prises depuis la dernière assemblée générale par les administrateurs et dirigeants de Éco Entreprises Québec ou leurs délégués, élus ou non, soient ratifiées et approuvées.

19.07 ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Le président de l'assemblée cède la parole à Mme Maryse Vermette qui agit à titre de secrétaire d'élection. Mme Vermette explique que, conformément aux règlements généraux, cinq postes d'administrateurs membres de ÉEQ et deux postes d'administrateurs non membres de ÉEQ sont en élection.

En regard du processus de mise en candidature de la présente élection, elle confirme que le nombre de candidats est égal au nombre de postes en élection puisqu'aucune nouvelle candidature n'a été présentée par les membres, en sus des candidats proposés par le comité de nomination.

Mme Vermette précise que, lorsqu'il y a une vacance à combler entre deux mandats, c'est le conseil d'administration qui comble ladite vacance.

Elle ajoute qu'il y a donc élection par acclamation après la présentation des candidats. Les personnes mises en candidature pour élection à titre d'administrateurs sur le conseil de ÉEQ sont les suivantes :

Administrateurs membres de ÉEQ (cinq postes)

Denis Brisebois Metro inc.	Nathalie Comeau Cascades Groupe Tissu
Johanne Leclerc FPI Cominar	Martine Desmarais Corporation AUB inc. (Aubainerie)
Serge Proulx Telus Québec	

Administrateurs non membres (deux postes)

Johnny Izzi	Ginette Pellerin
-------------	------------------

Conformément aux règlements, **SUR PROPOSITION DE M. LUC SABOURIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MAGALI DEPRAS, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,** d'élire en bloc les administrateurs de Éco Entreprises Québec.

19.8 CONSIDÉRER TOUTE AUTRE QUESTION QUI POURRAIT ÊTRE RÉGULIÈREMENT SOUMISE À L'ASSEMBLÉE

À la demande du président de l'assemblée, Mme Vermette informe les membres qu'aucune proposition n'a été transmise à ÉEQ. M. Brisebois demande s'il y a des questions ou commentaires.

M. Luc Sabourin de l'entreprise Les Breuvages Coca-Cola félicite ÉEQ pour le plan *Verre l'innovation* et demande comment inciter les Québécois à mettre leur matière dans le bac. Il souhaiterait que ÉEQ interpelle la population par une campagne de sensibilisation. Mme Vermette prend note de la demande et mentionne la relance du programme de récupération Hors foyer pour une enveloppe de 600 000 \$. Le récent budget de 100 M\$ du gouvernement pourrait également prévoir des sommes pour des programmes de sensibilisation et de récupération hors foyer. ÉEQ travaille avec les instances gouvernementales pour responsabiliser les citoyens en collaboration avec la société d'État.

Mme Magali Depras de l'entreprise TC Transcontinental intervient pour demander s'il est envisageable pour ÉEQ d'élaborer un plan plastique à l'image du plan *Verre l'innovation*. Considérant la perception des consommateurs sur ces sujets, est-ce que ÉEQ peut sensibiliser la population et les médias ? Mme Vermette répond que ÉEQ peut être un catalyseur et un fédérateur autour du recyclage des emballages plastiques et que des actions suite au forum sur les Solutions plastiques tenu à Paris en février sont actuellement à être colligées dans une feuille de route qui sera présentée au CA de ÉEQ avant l'été. Les plastiques nécessitent une approche différente que le verre. ÉEQ proposera des solutions concrètes, portera son message en tant que représentant des entreprises et sensibilisera le gouvernement à ces enjeux. M. Brisebois est d'avis que les municipalités doivent s'impliquer à trouver des solutions plutôt qu'à bannir des matières.

N'ayant pas d'autres questions et commentaires, le président de l'assemblée, M. Denis Brisebois, remercie tous les membres pour leur participation.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, **SUR UNE PROPOSITION DE MME JOHANNE LECLERC, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JORDANE FERRON,** l'assemblée est levée à 11 h 45 minutes.

DENIS BRISEBOIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET
PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE

JOHANNE LECLERC
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION ET
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

PROJET